



CESP

## ETUDE D'AUDIENCE EAR>NATIONAL

### SYNTHESE DE L'AUDIT



SAISON RADIO 2023-2024

# SYNTHESE DE L'AUDIT SUR L'ETUDE EAR>NATIONAL SAISON RADIO 2023-2024

A la demande du marché, le CESP audite en continu deux des études utilisées par le marché pour l'achat des espaces publicitaires de la radio en France, l'étude EAR>National et l'étude EAR>Insights.

Le présent audit traite de l'étude EAR>National qui est exclusivement consacrée à la mesure de l'audience des stations au niveau national et sert au médiaplanning pour le volume d'audience quotidien de chaque support (chaque quart d'heure d'une station radio). Il a porté sur la saison Radio 2023-2024, la méthodologie mise en place par Médiamétrie, la réalisation du terrain de l'étude, ainsi que les résultats d'audience de la radio des quatre vagues de la saison.

Le CESP rappelle que Médiamétrie a fait évoluer la référence temporelle du recueil de l'audience radio dans l'étude EAR>National à partir de septembre 2023 en passant à un recueil de l'audience veille. Dans un pré-audit sur cette évolution, le Comité Scientifique avait conclu que cette dernière ne nuisait pas à l'étude EAR>National d'un point de vue méthodologique. Toutefois, il avait souligné que, en toute rigueur méthodologique, un changement dans les modalités de recueil de la donnée représente toujours une rupture dans une série de données. Aussi, les résultats à partir de la vague de Septembre-Octobre 2023 ne sont plus strictement comparables avec ceux des vagues précédentes.

Comme dans ses audits précédents, le Comité Scientifique du CESP souligne la qualité de l'étude EAR>National tant dans son déploiement que dans les traitements des données recueillies.

A partir de ses différents contrôles et analyses conduits sur la saison radio 2023-2024,

**Le CESP considère satisfaisant :**

- Le passage à un recueil de l'audience veille qui a simplifié la réalisation de l'étude EAR>National sans nuire à sa qualité d'un point de vue méthodologique.
- La simplification du calcul de la précision des résultats d'audience et de leur intervalle de confiance grâce au passage à l'audience veille.
- La constitution de la base de sondage en conformité avec les recommandations du Comité Scientifique.
- Le nombre limité de critères de quota qui facilite la réalisation de l'étude.
- L'introduction de l'opérateur Manifone pour la gestion des numéros de téléphone qui permet de filtrer notamment les répondants et améliore la concentration des enquêteurs.
- La qualité de l'échantillon :
  - o une bonne dispersion géographique
  - o une bonne répartition des interviews par année de naissance
  - o une bonne répartition socio-démographique de l'échantillon par jour nommé

- La qualité des formations qui garantit une homogénéité du travail des enquêteurs, notamment avec la mise en place de formations spécifiques.
- L'encadrement des enquêteurs et le suivi de leur travail par les contrôleurs de Médiamétrie.

**Le CESP émet des réserves sur :**

- L'exclusion *a posteriori* des interviews portant sur 10 « jours de moindre activité » (JMA) pour le calcul des résultats d'audience lundi – vendredi. Cette exclusion tend à surestimer l'audience et n'affecte pas l'audience de toutes les stations de la même façon. Pour l'avenir, le Comité Scientifique recommande d'intégrer les interviews réalisées les JMA dans le calcul et la communication des résultats globaux sur les audiences de la radio, ou à défaut de ne pas réaliser d'interviews sur ces jours qui correspondent à des jours de semaine<sup>1</sup> fériés et peuvent être identifiés en amont.

**Le Comité Scientifique recommande de :**

- Poser le module « Global Radio » sur chacune des vagues de la saison dans le but d'identifier et de quantifier en continu les sessions d'écoute de la radio en différé et les supports d'écoute.

**Le CESP souligne aux utilisateurs que :**

- Les écoutes en différé de stations de radio sont incluses dans l'audience en prenant en compte les quarts d'heure d'écoute déclarés et non le moment de leur diffusion.

Enfin, l'évolution de la part des écoutes en différé et l'offre croissante de nouveaux formats proposés par les stations complexifient le recueil de l'audience de la radio, notamment pour une analyse éditoriale de la performance des programmes/émissions. Le Comité Scientifique recommande au marché de réfléchir à enrichir la mesure d'audience de la radio pour qu'elle prenne en compte ces changements. Une première étape pourrait être d'étudier la possibilité d'enrichir le marquage des stations dans le cadre du Panel AIP pour suivre l'écoute *live* et l'écoute en différé et ainsi être en capacité de les distinguer sur une tranche horaire donnée.

Le Comité Scientifique,

16 octobre 2024



---

<sup>1</sup> Les « Jours de Moindre Activité » (JMA) correspondent à des jours de la semaine, du lundi au vendredi, pour lesquels un taux d'activité inférieur à 55% est observé.